

Le Développement des Activités Financières à Paris au XIX^e s.

Dès le XVIII^e siècle Paris apparaît comme une place financière importante. Un quartier de l'argent commence à s'y individualiser, au nord-ouest du quartier de la marchandise qui était situé principalement entre les rues Saint-Denis et Saint-Martin. C'est là qu'est installée dans l'hôtel de Nevers, rue Vivienne, une Bourse où on fait commerce des lettres de change, des effets royaux et autres effets publics, ainsi que des 'papiers des compagnies et associations particulières'. Quoique l'effondrement du Système de Law ait suscité une grande défiance du public à l'égard des valeurs représentées par du papier, elle est le lieu de transactions de plus en plus actives. C'est en raison de 'l'étendue et de l'importance des négociations' qu'une déclaration du roi de 1786 porte de 40 à 60 le nombre des agents de change chargés d'assurer la bonne marche des opérations.

L'essor du commerce international et les besoins croissants de l'état français, qui charge ses financiers de lui procurer des capitaux considérables, tant en France qu'à l'étranger, favorisent aussi l'établissement dans ce même quartier de Paris de véritables banquiers. Certains d'entre eux sont originaires des provinces du royaume, comme les Le Couteulx de Rouen, beaucoup sont arrivés de l'étranger, de Suisse surtout : ainsi les Mallet, qui sont d'anciens huguenots français réfugiés à Genève, le Neuchâtelois Jean-Frédéric Perregaux ou le Zurichois Jean-Conrad Hottinguer, qui a débuté comme commis chez Le Couteulx. On trouve aussi à Paris des banquiers originaires d'Espagne, d'Angleterre, d'Italie, ou des Pays-Bas : Jean-Baptiste Vandenyver, qui s'est fixé à Paris en 1752 et a été naturalisé français cinq ans plus tard, est venu d'Amsterdam, tandis qu'Abbema et de Kock ont été chassés de Hollande par la Révolution de 1787.

Ces banquiers ont de multiples activités. Ils mettent au service du souverain leur crédit international, ils interviennent en Bourse, achetant et vendant pour le compte de leurs clients ou spéculant pour leur propre compte, ils participent à toutes les 'grosses affaires' du temps, au lancement des nouvelles compagnies d'assurances par exemple. Ils font surtout le commerce des lettres de change et financent ainsi le grand commerce.

La liste de ces maisons de banque donnée par les Almanachs royaux, qui comptait 51 noms en 1721, en comprend plus de soixante-dix dans les années 1780. Trois d'entre elles ont alors un capital atteignant ou dépassant les deux millions de livres : Le Couteulx, Tourton & Baur, et enfin l'ancienne société Vernet Thelusson

& Necker devenue en 1789 Greffulhe Montz & Cie. Les plus importantes, les plus sûres aussi, celles dont la signature est toujours assez facilement acceptée, constituent déjà une sorte de 'haute banque', l'élite des affaires financières.¹

Depuis 1778 ces maisons sont entrées dans le capital de la Caisse d'Escompte et se trouvent donc représentées dans son conseil d'administration, transformant ce premier institut d'émission en 'banque des banquiers': ceux-ci peuvent en effet se servir de la Caisse d'Escompte pour bénéficier en cas de besoin de ses escomptes à bon marché. Durant les années qui précèdent la Révolution ces établissements connaissent une grande prospérité. Un contemporain affirme même alors, avec une admiration quelque peu excessive, que 'Paris fait un commerce de banque d'une étendue incroyable : on peut dire qu'il n'y a pas de ville dans l'univers qui lui soit supérieure à cet égard.'²

La Révolution française, qui a perturbé les conditions du crédit dans toute l'Europe, a plus directement frappé les financiers et les banquiers parisiens, du moins après la journée du 10 août 1792 qui entraîne la chute de la royauté. Les sans-culottes s'attaquent à tous les manieurs d'argent, et la Terreur organisée par les Montagnards touche durement les banquiers, par nature doublement suspects, en raison de leur richesse et à cause de leurs relations à l'étranger, qui paraissent couvrir d'infâmes complots avec l'ennemi. Il n'est guère de banquiers connus qui aient échappé aux dénonciations souvent démentielles et aux arrestations. On jette ainsi en prison les Mallet, coupables d'avoir payé à l'émigré Bertin, ancien Contrôleur général des finances de Louis xv, l'hôtel qu'ils lui avaient acheté, sis rue Mirabeau (devenue Chaussée d'Antin), et les Le Couteulx, qui échappent par miracle à l'échafaud. D'autres ont été guillotins, comme les Vandenyver, 'banquiers de la Dubarry' (l'ancienne favorite de Louis xv), accusés par Fouquier-Tinville d'avoir toujours été les ennemis de la Révolution, les complices 'd'abominables complots', et les auteurs d'un 'infernale agiotage'.³ Le 27 juin 1793 la Convention fait fermer la Bourse pour anéantir l'agiotage, et en août elle supprime la Caisse d'Escompte. Par un décret du 7 septembre de la même année elle ordonne enfin l'apposition des scellés chez tous les banquiers et agents de change et la mise sous séquestre de leurs biens. En fait, à cette date, la plupart des banques parisiennes avaient déjà cessé de fonctionner. Certaines ont fait faillite, d'autres ont liquidé ou sont entrées en état d'hibernation.

Après la chute de Robespierre et le démantèlement de la Terreur, la Convention autorise le 25 avril 1795 'l'ouverture des lieux connus sous le nom de bourses'. Mais elle prend contre l'agiotage des mesures rigoureuses qui interdisent une reprise normale du marché. Si quelques grands banquiers font leur réapparition à Paris, comme Jean-Conrad Hottinguer qui revient des Etats-Unis en 1796, la convalescence de la place est difficile et incertaine. En mettant fin à l'instabilité politique, le

¹ H. Lüthy, *La banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution* (Paris, 1959) et G. Antonetti, *Une-maison de banque à Paris au xviii^e siècle, Greffulhe Montz & Cie, 1789 – 1793* (Paris, 1963).

² P. Vilar, *Or et monnaie dans l'histoire* (Paris, 1974). Citation p. 342.

³ J. Bouchary, *Les manieurs d'argent à Paris à la fin du xviii^e siècle* (Paris, 1939).

coup d'Etat de Bonaparte du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) rend possible une véritable renaissance des activités financières. Bonaparte favorise la création d'une nouvelle banque d'escompte autorisée à émettre des billets, qui est créée le 13 février 1800 et bénéficie du privilège de l'émission à Paris à partir de 1803: cette Banque de France se situe à l'évidence dans le prolongement de la Caisse d'Escompte de l'Ancien Régime. Par ailleurs une loi du 17 germinal an XI assure le retour de l'ordre monétaire et choisit pour unité monétaire le franc, défini par un poids de 4,5 gr. d'argent fin ou de 290 mg. d'or fin. En cette même année 1803, la loi du 28 ventose réorganise le fonctionnement de la Bourse.

Aussi d'anciennes maisons comme celle des Mallet retrouvent toutes leurs activités. Sur l'annuaire de 1815 on ne retrouve qu'un tiers des noms de banquiers mentionnés par l'Almanach royal de 1789, mais les disparitions ont été en grande partie compensées par l'apparition des promoteurs de firmes bancaires nouvelles. Car Paris attire à nouveau en même temps que les capitaux, de nouvelles souches de banquiers. Il en vient, ainsi qu'à la fin de l'Ancien Régime, de province, comme les Perier de Grenoble, ou les Fould et les Seillière, originaires de l'est de la France. La conomie suisse s'enrichit de nouveaux éléments, comme Frédéric Pillet-Will, un Savoyard intégré dans une famille de banquiers de Lausanne, qui s'établit à son compte à Paris vers 1811. Au même moment le plus jeune fils de Meyer Amschel Rothschild de Francfort, Jacob, bientôt dit James, vient s'installer à Paris.⁴

Mais la persistance de la guerre et la conjoncture souvent troublée entravent le développement des activités financières. La crise dite des Négociants Réunis de 1804 touche si durement la grande banque parisienne qu'elle ne s'en relèvera complètement que sous la Restauration.⁵ Aussi, malgré un renouvellement incontestable des hommes et des firmes, le bilan d'ensemble de la période révolutionnaire et impériale établi en 1815, dans l'immédiat, demeure-t-il modeste. Le nombre des banques notables établies dans la capitale s'est plutôt effrité, et elles n'ont guère gagné en puissance depuis 1789, puisque leur capital n'a dans l'ensemble que peu augmenté. Pourtant les progrès de la centralisation commerciale, le rôle accru du négoce parisien dans le commerce français et international, le développement des activités industrielles dans la capitale, ont jeté les bases d'une incontestable 'suprématie bancaire de Paris' qui va s'affirmer tout au long du XIXe siècle.⁶

Curieusement l'histoire propre de la place financière de Paris demeure particulièrement mal connue pour cette période même où sa supériorité en France s'accroît. Il est vrai qu'en raison de la centralisation de notre système bancaire, les structures de crédit régionales ou locales ont donné lieu à des documents fournissant des informations précieuses (des rapports d'inspection ou des correspondances notamment), sans équivalent pour Paris. Sans doute aussi l'histoire financière et bancaire de la capitale paraît tellement s'identifier à celle de l'ensemble de la nation qu'elle n'a pas spécialement retenu l'attention des chercheurs. On se contente

⁴ L. Bergeron, *Les Rothschild et les autres* (Paris, 1991).

⁵ B. Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848* (Paris, 1959).

⁶ L. Bergeron, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire* (Lille-Paris, 1975), p. 874.

d'évoquer quelques grandes figures de banquiers 'parisiens' parce qu'ils ont fait de Paris le centre de leurs activités, comme Jacques Laffitte, James de Rothschild ou Henri Germain, le président et fondateur du Crédit Lyonnais, ou quelques images témoignant de leur réussite, comme le château de Ferrières pour les Rothchild ou le 'palais' construit pour le Crédit Lyonnais sur le boulevard des Italiens. Il est pourtant nécessaire de décrire dans toute leur richesse les diverses structures bancaires existant à Paris et les grands traits du fonctionnement de la place financière pour en saisir les caractères originaux. Il est délicat de dénombrer les banques existant au XIX^e siècle à Paris comme dans le reste de la France. A cette époque en effet la banque est un métier libre, qui n'est pas défini par la loi, et il n'y a donc pas de listes officielles des banquiers. On considère simplement comme tels les entrepreneurs qui font principalement et habituellement des opérations de crédit, ce qui ne permet pas toujours de les séparer nettement d'autres agents économiques pratiquant, entre autres affaires, le commerce de l'argent, ou de capitalistes utilisant à l'occasion leurs fonds sous forme de prêts. Tout dépend donc de la source utilisée, et de l'acception plus ou moins large qui s'y trouve implicitement admise.

En tout cas l'effectif des banquiers parisiens s'est considérablement gonflé. A la fin du Directoire, il y avait une cinquantaine de maisons de banque à Paris, et peut-être soixante-dix à la fin de l'Empire. A la fin du Second Empire et au début de la Troisième République, au moment où s'amorce à peine la 'révolution bancaire' qui va voir les grandes banques constituées sous la forme de sociétés anonymes concurrencer les banquiers privés déjà en place, on eut estimer qu'il y a à Paris entre 500 et 270 établissements bancaires. Pour les années 1874–1875 *l'Annuaire spécial de la finance* en mentionne 430 à l'intérieur du Paris d'Haussmann (sans compter une centaine d'autres répartis dans les départements de la Seine, de la Seine-et-Marne et de la Seine-et-Oise).⁷ *L'Almanach-Bottin* en indique pour la même période plus de 400, et la confrontation de ces deux sources permettrait aisément d'arriver au chiffre de 500. Les archives de la Banque de France ont permis de retrouver sur les gros registres des comptes clients du siège central les noms de plus de 300 banquiers et escompteurs exerçant leurs activités à Paris.⁸ Les notes du marquis de Ploeüc, sous-gouverneur de la Banque de France, en relèvent seulement 275 pour l'année 1877.⁹ Ces chiffres plus restreints s'expliquent, car les responsables de la Banque de France ne prennent pas en compte les banquiers qui n'ont pas été admis à avoir un compte à l'institut d'émission, avec autorisation d'y réescompter leur papier, par un vote du conseil de régence. Cette sélection élimine automatiquement bon nombre de maisons récentes, qui n'ont pas encore fait leur preuve, celles qui ont une trop faible surface ou dont les dirigeants insoient trop peu de confiance.

Quel que soit le chiffre retenu, il est sans commune mesure avec les évaluations

⁷ Béraud & Cie, *Annuaire spécial de la finance* (Paris, 1874–1875).

⁸ D'après les *Grands Livres des Comptes Courants* que j'ai pu consulter pour ma thèse sur *La Banque de France sous le Second Empire* (Paris, 1980). Ces registres semblent avoir depuis lors disparu...

⁹ *Papiers de Ploeüc* conservés aux Archives Nationales sous la cote 272 AP.

de Rondo Cameron, selon lequel le nombre de guichets bancaires à Paris aurait évolué de la façon suivante entre 1800 et 1870¹⁰:

	1800	1820	1840	1860	1870
– banques par actions	3	1	6	10	17
– banques privées	10	25	30	25	20
Total.....	13	26	36	35	37

La différence avec nos chiffres, qui est considérable, provient essentiellement de ce que cet historien américain ne considère comme des banques que les établissements importants créant de la monnaie sous forme de billets ou de dépôts. Préférant suivre l'opinion des contemporains, qui ne considère pas le fait de recevoir des dépôts et de délivrer des carnets de chèque, dont l'usage est alors tout à fait exceptionnel en France, comme un critère discriminant de la banque, nous appelons ainsi toutes les entreprises qui pratiquent couramment le crédit. Si l'on accepte notre fourchette, on arrive au ratio d'une banque pour 5,000 eu pour 8,000 Parisiens. Cette 'densité' bancaire tout à fait honorable n'a à vrai dire qu'une signification limitée, tant la répartition de ces 'points' bancaires à travers les arrondissements de la capitale est inégale. Voici en effet où se situent les demeures des 275 banquiers parisiens répertoriés par de Ploëuc.

arrondissement	nombre de 'demeures' bancaires	
I	15	On voit que les huit derniers arrondissements, correspondant aux communes, annexées à la capitale sont pratiquement vides d'établissements bancaires. Ceux-ci sont rares aussi sur toute la rive gauche, même dans le VII ^e arrondissement qui comprend le faubourg Saint-Honoré, où l'on trouve les hôtels particuliers des riches familles aristocratiques.
II	46	
III	4	
IV	4	
VI	4	
VII	3	
VIII	7	
IX	176	
X	12	
XII	3	
XIII	1	
XIV à XX	0	

Par contre 97% des banques parisiennes se trouvent concentrées surtout dans la moitié méridionale du IX^e arrondissement (64%) et dans le II^e (17%), ainsi que sur

¹⁰ Rondo Carmeron (et al), *Banking in the early stages of Industrialization. A study in comparative economic history* (Oxford, 1967), pp. 110 – 111.

les rues toutes proches, appartenant aux 1^{er}, III^e, IV^e, VIII^e, et X^e arrondissements; et ensemble forme grossièrement un quadrilatère d' 1 km, 5 de côté, qui va de la rue de Rivoli au sud, aux rues de Chateaudun, de Lafayette et de Saint-Lazare au nord; il a pour limite orientale le boulevard de Sébastopol, et s'arrête à l'ouest avant la place de la Concorde, aux abords de l'Opéra et de la gare Saint-Lazare.

A l'intérieur de ce périmètre on repère trois secteurs qui ont plus particulièrement attiré les implantations bancaires:

– Les alentours de la Banque de France, qui s'est elle même installée en 1808 dans l'hôtel de Toulouse, et a par la suite agrandi ses bâtiments autour de ce magnifique hôtel, le long de la rue Croix-des Petits Champs.

– Les abords de la Bourse, un-peu plus au nord. Celle-ci, après avoir fonctionné dans l'actuelle église Nôtre Dame des Victoires, puis à l'intérieur du Palais Royal, a pris enfin possession dès 1826 du Palais conçu pour elle dès l'Empire par l'architecte Brongniart.

– Enfin la Chaussée d'Antin, au nord du boulevard des Italiens, qui attire les grands négociants depuis le début du siècle.

Paris bénéficie donc d'un tissu bancaire relativement riche, et à bien des égards diversifié. On y trouve en effet, à proximité les uns des autres, des banques constituées sous des formes juridiques variées, disposant de ressources très inégales, bénéficiant d'une réputation plus ou moins assurée ... Les plus anciennes et les plus honorablement connues sont les maisons de *la haute banque*. Cette expression, qui est apparue sous la Restauration et est devenue courante sous la Monarchie de Juillet désigne une bonne vingtaine de grands banquiers parisiens, assez souvent d'origine étrangère et de religion israélite ou protestante. Les plus notables d'entre elles ont généralement un représentant au sein du Conseil de Régence de la Banque de France. Si leurs dirigeants commencent à partir du Second Empire à aller habiter avec leur famille de préférence dans le VIII^e arrondissement, et notamment à proximité du Parc Monceau, leurs maisons de banque restent installées dans le quartier de la Chaussée d'Antin: ainsi la banque Rothschild étend son emprise rue Laffitte de 1835 à 1859. Elles ont pour caractéristiques principales leur ancienneté (les premières remontent à l'Ancien Régime, les autres datent surtout du début de la Restauration), leur honorabilité, et leur constitution de 'banques privées': ce sont en effet soit des entreprises individuelles, soit plus fréquemment des affaires familiales organisées sous la forme de sociétés en nom collectif. Leur capital, qui représente une grosse part de la fortune familiale, approche les cinquante millions dans le cas exceptionnel des Rothschild en 1868, mais il atteint à peine dix millions pour les Hottinguer et n'est que de 4,4 millions pour les Mallet vers la même époque. Il s'y ajoute les dépôts d'une clientèle restreinte mais très riche (ces maisons n'ont pas de rapport avec le grand public), et en cas de besoin le recours à l'émission d'acceptations. Ces banques opèrent toujours sur le marc international des capitaux et restent fidèles à leurs activités traditionnelles, le change et les avances, en particulier les crédits par acceptations. Elles écoulent surtout dans leur clientèle, ou par l'intermédiaire de la Bourse, des valeurs mobilières, et surtout des emprunts d'Etats, quelles ont prises à commission ou achetées ferme. Aussi, dans son livre classique sur *Les opérations de banque*, Courcelle-Seneuil les définit-il comme des

‘banques de placement dont les fonctions consistent à acheter les titres en gros et à les revendre au détail en bénéficiant de la différence’.¹¹ Leurs dirigeants sont donc ‘les principaux animateurs de la Bourse’ qu’ils alimentent de leurs ordres incessants.

Ces grandes maisons correspondent aux 20 banques privées répertoriées par Cameron pour l’année 1870, mais elles ne constituent qu’une petite minorité des banques de ce type exerçant leurs activités dans la capitale.

Il existe en effet à côté d’elles près d’une centaine de banquiers, également à la tête d’entreprises individuelles ou de sociétés en nom collectif, qui interviennent activement dans les mêmes affaires de Bourse. On a eu trop tendance à les ignorer, ou à considérer leur rôle le comme minime. Il est vrai qu’il en est de très petite, mais beaucoup d’autres ont un capital déjà important, de l’ordre de plusieurs millions, et tiennent une place nullement négligeable dans les affaires financières de la capitale. Leurs noms apparaissent en pleine lumière lorsque éclate une ‘affaire’. Jean Bouvier avait remarqué leur rôle dans les émissions de titres de la Compagnie de Panama, mais ‘ces intermédiaires pleins d’activité et d’entregent dans les rangs desquels les israélites étaient nombreux’ étaient à ses yeux des ‘banquiers de second zone, dont le standing se situait quelques degrés au dessous de la haute banque’.¹² Une étude récente considère ces maisons (Lévy-Crémieu & Cie, Kohn Reinach & Cie, Heine, Bischoffsheim Godschmidt & Cie, Donon Aubry Gautier & Cie, etc...) comme les éléments d’une ‘nouvelle haute banque qui occupent de fortes positions dans le monde de la finance. A ces financiers qui sont arrivés souvent à Paris pendant le Second Empire, ‘il manque encore la durée’, et donc la respectabilité qu’elle apporte, mais il est vrai que ces financiers qu’on voit souvent à la Bourse, tout comme sur les boulevards dans les meilleurs restaurants, participent activement aux grandes affaires du temps.¹³

Les banques spécialisées dans l’escompte forment un autre groupe au moins aussi étoffé que le précédent. On les appelle indifféremment des banques ou des caisses, ou des comptoirs d’escompte. Ce sont de véritables banques locales parisiennes, qui escomptent la plus grande partie du papier de commerce créé dans la capitale. Leurs noms sont généralement inconnus des historiens, et pourtant elles traitent un volume d’affaire considérable, si on en juge par l’importance de leurs réescomptes à la Banque de France. Beaucoup d’entre elles d’ailleurs se sont installées au plus près de l’institut d’émission.

Dans les vérifications trimestrielles du portefeuille de Paris qu’effectuent les régents, on peut glaner quelques renseignements sur ces ‘principaux présentateurs’ de la Banque qui sont généralement des sociétés de personnes, en nom collective ou en commandite¹⁴. Voici deux exemples caractéristiques: – Archambault Chantrot & Cie, banque, rue de la Vrillière; la Banque de France leur a ouvert en 1860 un compte courant avec autorisation d’escompte, et ils l’utilisent largement, puisque

¹¹ Citation in Cauboué, *Revue-de-la-Banque*, 1954.

¹² J. Bouvier, *Les deux scandales de Panama* (Paris, 1964).

¹³ J.-Y. Mollier, *Le scandale de Panama* (Paris, 1991).

¹⁴ *Procès-verbaux-du-Conseil Général-de-la-Banque de France*.

leurs engagements envers la Banque oscillent constamment entre deux et cinq millions. Leur capital est d'un million de francs, et 'les chefs paraissent avoir de plus une fortune personnelle'.

La Veuve Gosselin, devenue en 1863 A. Gosselin, escompte, place des Victoire : cet escompteur a un capital plus faible, de l'ordre de 600,000 F, ce qui ne l'empêche pas d'être couramment engagé auprès de la Banque pour 4 à 5 millions, en tant que présentateur de papier provenant surtout du commerce des tissus.

Parmi ces caisses d'escompte une mention particulière doit être faite, touchant un petit nombre de banques qui se trouvent établies simultanément à Paris et dans une ville de province dont elles sont généralement originaire. On trouve ainsi Lévy-Bing & Cie à Nancy et à Paris, Jacob-Pètre & Cie à Sedan et à Paris, Claude Lafontaine Martinet Prévost et Cie à Charleville et à Paris: il s'agit là d'une véritable affaire familiale, puisque Claude Lafontaine crée sa banque à Paris avec son fils et ses deux gendres, les Martinet, tandis qu'un troisième, Prévost, dirige la succursale de Charleville. De même Quentin & Cie, Née & Cie, et enfin Lécuy & Cie sont établis simultanément à Saint-Quentin et à Paris. La plus importante de ces banques est bien la Caisse Lécuyer, qui a longtemps été le plus fort présentateur de la Banque de France tant à Paris qu'en province. Les deux frères se partagent la direction des deux sièges, et ils ont un capital considérable, de 12 millions à la fin du Second Empire, et le volume de leurs opérations peut atteindre un chiffre énorme; durant l'année 1856 par exemple ils ont escompté 529,812 effets représentant une valeur totale de plus de 500 millions!¹⁵ Au total, ces caisses d'escompte jouent un rôle considérable dans le financement des activités économiques de Paris.

Avec les banques par actions, créées généralement sous la forme de sociétés anonymes, nous retrouvons des entreprises plus connues, qui étaient au nombre de 17 à Paris en 1870 selon R. Cameron. Ce sont encore de nouvelles venues sur la place, puisque les premières d'entre elles ont été créées entre 1842 et 1852, et que les autres datent surtout des années 1860. Plusieurs de ces établissements sont en principe spécialisés dans certains types d'opérations ou dans les relations financières avec tel ou tel pays particulier. Ainsi le Crédit Foncier de France, établi boulevard des Capucines tout comme le Crédit Agricole, le Crédit Mobilier qui continue à opérer place Vendôme après le départ forcé des Pereire (1867), le Crédit Mobilier Espagnol, le Crédit Rural et la Banque Franco-Egyptienne (où l'on retrouve Lévy-Crémieu), tous trois situés boulevard Haussmann, la Banque Impériale Ottomane, la Banque de l'Indochine, etc ... A vrai dire ces banques paraissent assez souvent sortir de leur objet initial et s'intéresser à des opérations de bourse et à toutes sortes de 'grosses affaires'. Il convient de faire une place à part aux grandes banques de dépôts, qu'on appelait souvent alors les établissements de crédit. Elles vont avoir par la suite une importance considérable dans le système bancaire français. Dès leurs premiers pas, elles apparaissent par comparaison avec les firmes déjà en place à Paris comme des banques d'un autre type, en raison de leur forme d'organisation et de leur régime juridique, de l'importance considérable de leur capitalactions

¹⁵ L. Bergeron, 'Les espaces du capital', in: *Histoire de la France* (Paris, 1989).

(bientôt de l'ordre de 100 millions) et de leur stratégie de drainage des dépôts. Trois de ces banques sont parisiennes de naissance : le Comptoir d'Escompte de Paris, fondé en 1848 au 14 rue Bergère, la Société générale de Crédit Industriel et Commercial, qui date de 1859 et a son siège au 66 de la Chaussée d'Antin, et la Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, créée en 1864 et qui occupe plusieurs immeubles rue de Provence.

Quant au Crédit Lyonnais, d'origine provinciale ainsi que l'indique son nom, il ouvre deux ans après sa création une succursale à Paris au 6 boulevard des Capucines, qui est transférée boulevard des Italiens en 1878. Très vite celle-ci se mue en un véritable siège central.

Les lieux où se sont établis ces 4 grandes banques de dépôts montrent qu'elles ont choisi délibérément de s'installer sur le territoire de la haute finance et de coller au plus près aux maisons de la haute banque comme pour les défier. Leur but est en fait d'occuper une position stratégique au carrefour des grandes affaires financières. La mission confiée par les dirigeants du Crédit Lyonnais à leur succursale parisienne est révélatrice à cet égard: elle doit 'négocier pour nous les grosses affaires', c'est à dire suivre les syndicats bancaires dans leur politique, se tenir au courant de ce qui se fait et se dit, obtenir des participations dans les grands emprunts d'Etats étrangers et des occasions de placement auprès des grandes entreprises.¹⁶

Le nouveau, c'est la dimension imposante des immeubles destinés à abriter ces sièges des grandes banques, non seulement pour installer des services centraux qui emploient un nombre croissant d'employés, mais bien plus encore pour se donner en spectacle à un large public, pour s'en faire connaître et communiquer avec lui. Le but des dirigeants du Crédit Lyonnais se faisant construire un véritable temple de la finance sur le boulevard des Italiens est clair : alors que les maisons de banque traditionnelles sont 'cachées du public', la nouvelle banque veut conquérir toute une clientèle de bourgeois de Paris et d'étrangers dont les anciens banquiers ne s'occupaient pas: en ouvrant 'sur le trottoir le plus fréquenté une boutique immense, nous aurons par notre façade la plus vaste publicité qu'on puisse avoir; 200,000 personnes passeront chaque jour devant nous et nous pourrons leur dire dans toutes les langues que nous leur offrons tous les services'.¹⁷ A l'intérieur même de ces palais, l'aménagement est grandiose, car il faut créer un cadre luxueux, théâtral, propre à séduire les bourgeois: de là ces escaliers monumentaux, ces vastes galeries et au siège du Crédit Lyonnais une immense salle des pas perdus tout autour de la quelle sont installés des guichets sans grillage ni vitrage, selon 'le mode anglais'.

Ces grandes banques introduisent une autre nouveauté dans le paysage bancaire parisien: les agences de quartier. On connaît les réseaux de succursales mis en place par ces établissements de crédit (à l'exception du C.I.C. qui préfère patronner des banques régionales) pour drainer l'épargne des bourgeois de province. En fait le mouvement a commencé à Paris, qui n'offre pas seulement l'occasion de participer

¹⁶ J. Bouvier, *Naissance d'une banque: le Crédit Lyonnais* (Paris, 1961).

¹⁷ J. Bouvier, *ibidem*; L. Bergeron, 1991; et J. Rivoire, *Le Crédit Lyonnais* (Paris, 1989).

à de grosses affaires, mais aussi la possibilité de trouver sur place une clientèle riche en abondance: c'est là que la bourgeoisie est la plus nombreuse et la plus fortunée, et en 1908 les habitants du département de la Seine possédaient à eux seuls 32% de la fortune privée française.¹⁸; c'est là que drainage des dépôts est le plus prometteur. Or tous ces bourgeois ne fréquentent pas quotidiennement le boulevard des Italiens, surtout aux heures d'ouverture du siège. Il faut donc aller vers eux. La Société Générale donne l'exemple: dès 1865 elle ouvre ses quatre premiers bureaux de quartiers, dont un seul se trouve dans le quadrilatère habituellement investi par les banques. Son réseau parisien continue à s'étoffer, et il compte en 1914 une soixantaine d'agences, répartis dans tous les quartiers, mais plus particulièrement dans les quartiers aisés de la rive droite (les VIII^e et XVII^e arrondissements) comme de la rive gauche (les VI^e et VII^e arrondissements). Les trois autres suivent le mouvement. Ainsi le Crédit Lyonnais décide à son tour d'ouvrir des guichets de quartiers, et il en crée 34 en deux ans. Certaines de ces agences, écrit le directeur Mazerat, 'situées dans des quartiers commerçants ou industriels, vivent de l'escompte et du compte courant; d'aut au contraire, établies dans des quartiers bourgeois, dirigent leurs efforts sur les comptes de dépôts, les ordres de Bourse'. Ainsi la banque à succursales multiples opère un mouvement de décentralisation à l'intérieur de la grande ville, elle fait la conquête de quartiers où l'usage des banques était inconnu. Du même coup elle centralise de plus en plus les opérations sur titres, et elle peut donc jouer à la Bourse un rôle grandissant.

Ces quatre catégories de banques (la haute banque, la deuxième banque, si l'on peut dire, les caisses d'escompte, et enfin les grands établissements de crédit) coexistent à Paris à partir des dernières années du Second Empire. Jusque alors il s'était établi une certaine division du travail entre 'les banques du commerce' proprement dites (essentiellement les caisses d'escompte) et 'les banques de spéculation' (surtout la haute banque). Mais, constate un Dictionnaire du Commerce écrit à la fin du siècle, les unes et les autres se trouvent menacées par l'expansion de grands établissements de crédit qui 'ont pour but de concentrer chez eux toutes les opérations non seulement les opérations courantes des banques commerciales, mais encore l'achat et la vente des métaux précieux, et même les opérations de haute banque ou de spéculation.' La concurrence ainsi surexcitée fait reculer la spécialisation bancaire : alors qu'à 'Londres la division du travail atteint son plein épanouissement, sur la place de Paris se fait surtout sentir une pénétration, ouverte ou latente, par chaque catégorie de banque des opérations des autres'.¹⁹ C'est dire que ces banques de toutes catégories se disputent aussi bien la matière escomptable que les opérations de Bourse et de spéculation.

Les opérations d'escompte que pratiquent largement la plupart des banques parisiennes (le portefeuille commercial tient une place importante non seulement dans l'actif des banques de dépôt, mais aussi dans celui des grandes banques d'affaire qu'on oppose souvent aux précédentes...) ont connu une croissance consi-

¹⁸ A. Daumard, *Les Fortunes françaises au XIX^e siècle* (Paris 1973).

¹⁹ Guyot et Raffalovitch, *Dictionnaire du Commerce, de l'industrie et de la Banque* (Parriss, s.d.)

dérable, mais difficile à mesurer précisément. On sait qu'en France les escomptes représentent une forme de crédit tout à fait privilégiée. Vers 1906 – 1910 la valeur des effets de commerce créés annuellement rapportée au nombre des habitants est de près de 1000 F bien supérieure à ce qu'elle est dans les autres pays (600 F en Allemagne par exemples). Les contemporains considéraient que c'était là 'un grand avantage pour le commerce' et une pièce maitresse pour notre économie. La valeur des effets de commerce soumis chaque année au droit de timbre est en effet de 36,8 milliards, somme considérable si on la compare à un revenu national de 27 ou 28 milliards. Or sur ces 36,8 milliards, 44% représentent la valeur des effets de commerce timbrés dans le département de la Seine! C'est qu'un certain nombre d'entreprises de province, qui ont leur siège social et leurs services centraux à Paris, y créent des effets de commerce et les escomptent sur la place.²⁰

La Bourse de Paris a connu au XIX^e siècle un essor spectaculaire grâce aux banques établies sur la place. Ces banques en effet animent les transactions par les ordres qu'elles donnent pour leur propre compte ou pour celui de leurs clients et aussi, indirectement, par les prêts sur reports qu'elles consentent aux spéculateurs. Surtout elles nourrissent le marché d'émissions nouvelles, et pour ce faire elles constituent des syndicats de placement associant tous les types de banques : les banques d'affaires, bien entendu, dont c'est un des spécificités, mais aussi de grandes banques de dépôts, des maisons privées, et même des caisses d'escompte, comme le Comptoir des Ardennes de Claude Lafontaine. Elles utilisent pour écouler les titres plusieurs procédés:²¹ – la souscription publique, à date fixe, précédée par toute une phase de préparation et de publicité; – l'introduction directe en Bourse : en ce cas les banques interviennent auprès de leurs clients et amis afin de provoquer leurs ordres d'achat; – la vente directe au guichet des banques, de gré à gré et sans aucune publicité. C'est ce placement de titres mobiliers par les banques qui a permis l'extraordinaire croissance de la Bourse de Paris. En 1815 la cote officielle, établie par les agents de change, ne comprend que des emprunts publics français. Très vite elle a accueilli des actions et des obligations des compagnies de canaux et des compagnies d'assurances, puis des titres ferroviaires à partir des années 1840, de nombreuses valeurs étrangère sous le Second Empire, les emprunts de libération du territoire lancés par le gouvernement Thiers, les fonds russes à la fin du siècle... Le nombre des valeurs inscrites au marché officiel est ainsi passé de 118 en 1850 à 307 en 1869 et plus de mille à la fin du siècle, et elles représentent un capital nominal quinze fois plus élevé :

²⁰ G. Roulleau, *Les règlements par effets de commerce en France et à l'étranger* (Paris, 1913).

²¹ H. Nakayama, *Le rôle du marché financier parisien d'après l'exemple des valeurs russes, 1890 – 1913* (Paris, 1982).

Valeur nominale des titres inscrits à la cote officielle.²² (en milliards de F)

	en 1852	en 1902
– Valeurs publiques françaises	5,7	28
– Total des valeurs françaises	7,7	60
– Valeurs étrangères	1,7	66
– Total général	9,4	130

Au début du xxe siècle, les Bourses de province pèsent à peine 6% du marché parisien, et il faudrait ajouter aux 130 milliards représentant la valeur des titres inscrits au Parquet une vingtaine de milliards pour les titres cotés à la coulisse. C'est ce gonflement de la Bourse de Paris qui explique essentiellement l'accroissement du portefeuille de valeurs mobilières détenu par les Français, qui est passé selon les calculs de Neymarck de 9 milliards en 1850 à 90 milliards en 1902, dont 27 milliards pour les titres étrangers.²³ La France est ainsi depuis le Second Empire, grâce aux placements de titres étrangers opérés par les banques le second pays exportateur de capitaux dans le monde après l'Angleterre.

Les banques parisiennes n'ont pu tout à la fois nourrir des crédits d'escompte considérables et assumer la charge de placer des quantités de titres également considérables que grâce à l'appui de la Banque de France. Celle-ci leur rend des services essentiels comme l'encaissement des effets à leur échéance : ainsi le 31 janvier 1885 elle fait recouvrer par ses employés à bicorne 198,000 traites commerciales dans Paris dans 71 000 domiciles différents, ce pour une somme de 125 millions. Elle permet aussi aux banquiers et aux agents de change de régler leurs différences par de simples virements entre les comptes qu'ils ont chez elle. Tout ceci explique le peu de succès d'une Chambre de compensation qui ne groupe alors qu'une douzaine de banques.

Pendant longtemps la Banque de France a surtout largement réescompté les effets commerciaux présentés par les banques commerciales et les a ainsi régulièrement refinancés. Ce rôle de la Banque décline quelque peu dans les dernières décennies du siècle, car les grands établissements de crédit qui détournent à leur profit une partie de la matière escomptable ont assez de dépôts pour ne pas avoir besoin normalement d'user du réescompte.

Mais l'institut d'émission continue à jouer 'un rôle fondamental dans les opérations de placement des banques: pour disposer des fonds nécessaires avant et pendant la souscription des titres, les banques clientes de la Banque de France lui présentent parfois des effets à réescompter, et surtout elles lui demandent des avances sur titres. C'est ainsi qu'elles ont souscrit largement aux emprunts publics de 1854 – 1855 en obtenant de l'institut d'émission des conditions plus libérales en

²² F. François-Marsal, *Encyclopédie de Banque et de Bourse* (Paris, 1929).

²³ Chiffres repris dans A. Desmays, *Le contrôle du marché financier de Paris par les pouvoirs publics* (Paris, 1927).

matière d'avances sur titres ferroviaires et sur fonds publics. On constate que le même mécanisme a fonctionné lors de la souscription des emprunts français de 1884, 1886, 1891 et 1901 ainsi que pour le placement d'un emprunt sinoussé émis le 19 juillet 1895. Lorsque elles avaient besoin de liquidité pour financer de 'grosses affaires', les banques pouvaient bénéficier ainsi d'une création momentanée de 'monnaie banque centrale'.²⁴

Fortes de l'appui de la Banque de France, ces banques parisiennes nombreuses, dynamiques, ont soutenu et encadré l'essor de la place financière de Paris. Elles ont su profiter de l'importante épargne des Français (plus de 2 milliards de francs par an à la fin du siècle) et de l'afflux, dans la capitale d'une grande partie de la richesse nationale. La centralisation politique même a contribué à renforcer la domination financière de Paris sur l'ensemble de la nation, et l'influence que le pouvoir politique peut exercer en ce domaine (grâce à la désignation du gouverneur de la Banque de France ou au droit du ministre des Finances de refuser l'inscription d'une valeur étrangère à la cote de la Bourse notamment) n'a pas entravé l'essor de la place de Paris, du moins sur le plan national.

²⁴ A. Straus, 'Trésor public et marché financier', *Revue historique*, t. CCLXVII/1.